

Victoire sur la Sécurité sociale des artistes auteur·ices !

Après les élections professionnelles, cap sur l'assurance-chômage le 18 décembre !

Ce mercredi 3 décembre, les artistes auteur·ices ont remporté une avancée majeure à l'Assemblée nationale : l'article 5 du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) entérine enfin la mise en place d'élections professionnelles sans la présence des organismes de gestion collective (les OGC, dont la Sacem et la SACD) au sein du conseil d'administration.

Une victoire nette, conquise grâce à la mobilisation des artistes auteur·ices et de leurs organisations syndicales.

Ces élections constituent la première étape essentielle pour structurer notre secteur et en assurer la démocratisation.

Cette victoire ne règle pas le scandale AGESSION : plus de 40 ans de violation du Code de la Sécurité sociale et des centaines de milliers d'auteur·ices avec des trimestres non validés. Une véritable réparation de ces préjudices reste à obtenir.

Ce mardi 9 décembre, se tiendra le prochain conseil d'administration de la Sécurité sociale des artistes auteur·ices. **Nous appelons à un rassemblement devant le ministère de la Culture, place Colette, à 17h00 pour célébrer ensemble notre victoire, partager des infos et préparer la suite du combat.**

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 17 décembre à 20h00 à la Bourse du Travail de Paris (salle Croizat) pour une assemblée publique, puis aux abords du Sénat le 18 décembre, où sera mise au vote la proposition de loi pour intégrer la caisse commune de l'assurance-chômage.

**Soyons nombreux·ses mardi 09/12 à 17h00
devant le ministère de la Culture (place Colette) pour célébrer
nos victoires, pour exiger la réparation du «scandale Agessa»
et le vote de la loi pour une continuité de revenus
pour les artistes auteur·ices !**

- AFD – Alliance France Design
- ATLF - Association des traducteurs et traductrices littéraires de France
- Backstory l'Association
- CAAP – Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et autrices
- Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse
- CIL – Charte des Illustrateur·ices Ludiques
- Fédération CGT du Spectacle
- Ligue des auteurs professionnels
- SDS – Syndicat des Scénaristes
- SMC – Syndicat des Compositeur·ices de Musique Contemporaine
- SNAP-CGT – Syndicat National des Artistes Plasticien·nes CGT
- SNÉAD-CGT – Syndicat national des écoles d'art
- STAA-CNT-SO – Syndicat des Travailleuses Artistes Auteur·ices
- UNPI – Union nationale des peintres-illustrateurs